


# CAPE 31

## Collectif des Associations Petite Enfance Haute-Garonne

CAPE 31 est une association Loi 1901 à but non lucratif qui regroupe des Associations gestionnaires d'Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE).

CAPE 31 adhère à ACCENT Petite Enfance, Association nationale des gestionnaires d'EAJE.

### LE CONSTAT DE DÉPART



Ensemble

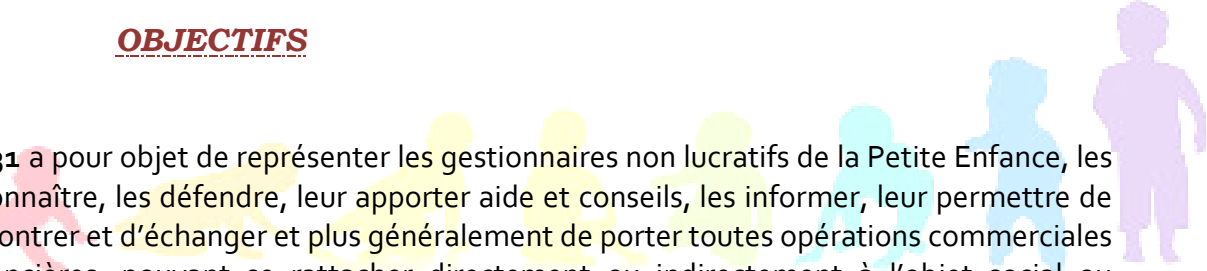
Nos associations doivent au quotidien faire face à un certain nombre d'enjeux : un cadre juridique et réglementaire en évolution constante, des marges budgétaires de plus en plus étroites.

Nous sommes souvent isolés et devons faire face, seuls, à ces enjeux.

CAPE 31 a vocation à rompre cet isolement et à mutualiser nos efforts.



### OBJECTIFS

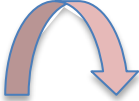


CAPE 31 a pour objet de représenter les gestionnaires non lucratifs de la Petite Enfance, les faire connaître, les défendre, leur apporter aide et conseils, les informer, leur permettre de se rencontrer et d'échanger et plus généralement de porter toutes opérations commerciales ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

De manière générale, CAPE 31 permet aux organisations privées à but non lucratif de la petite enfance de défendre, promouvoir et développer leur identité spécifique, sociale et solidaire.



Entraide



### LES ACTIONS DU COLLECTIF

Organisation de temps de rencontre et d'échange entre ses membres, information juridique et réglementaire représentation auprès des partenaires institutionnels, organisation de forums thématiques, appel d'offres mutualisés auprès des prestataires, organisation et financement d'actions de formation sur des thématiques partagées...

### LE FONCTIONNEMENT DU COLLECTIF

Les adhérents de CAPE 31 élisent en Assemblée Générale un Conseil d'administration pour un mandat de 3 ans. Le Conseil d'Administration élit à son tour un Bureau composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) Trésorier(ère).

## ❖ Quelques exemples de réalisations

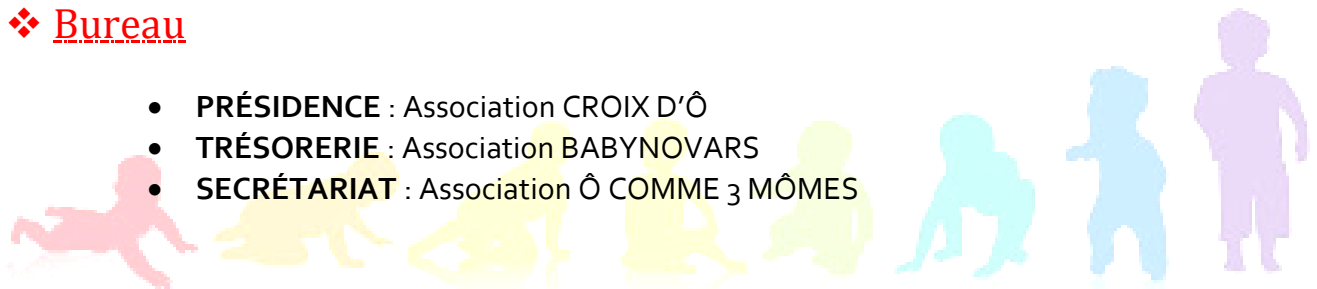
- Organisation de forums
- Appels d'offres : couches, restauration enfants
- Contrat de santé complémentaire
- Organisation et mise en place d'une démarche d'obtention du Label ECOLO-CRÈCHE pour les structures adhérentes et en demande.

## ❖ Conseil d'administration

- Association BABYNOVARS
- Association CROIX D'Ô
- Association L'ENVOL
- Association LES PETITS DÉGOURDIS
- Association Ô COMME 3 MÔMES
- Crèche JEAN RIEUX

## ❖ Bureau

- **PRÉSIDENTE** : Association CROIX D'Ô
- **TRÉSORERIE** : Association BABYNOVARS
- **SECRETARIAT** : Association Ô COMME 3 MÔMES



La cotisation annuelle pour adhérer au Collectif CAPE 31 a été fixée selon le nombre d'agrément gérés par l'association, à 1€ par agrément.

Vous pouvez pour ce faire compléter le bulletin ci-dessous et le retourner :

⇒ Soit par mail à : [31cape@gmail.com](mailto:31cape@gmail.com)

⇒ Soit par courrier à : CAPE 31- 201 Route d'Albi Bât A Apt 03- 31200 Toulouse

<b>BULLETIN D'ADHÉSION 2019-CAPE 31</b>	
<b>Nom de l'Association :</b>	
<b>Représentée par :</b>	<b>Téléphone :</b>
<b>Adresse postale :</b>	
<b>Adresse mail :</b>	
<b>Nombre d'EAJE :</b>	<b>Nombre de micro crèches :</b>
<b>Nombre total d'agrément (PMI) :</b>	

Adhère à CAPE 31 pour 2019 et s'acquitte d'une cotisation de :

Nombre d'agrément x 1€ = €

DATE :

CACHET ET SIGNATURE :

